

Paris, le lundi 18 septembre 2017

Madame, Monsieur,

Les éditions *l'école des loisirs* et la librairie Comme dans les livres convient les écoles, bibliothèques, centres aérés, et IMP du Morbihan et du pays de Quimperlé à participer à un concours national SANS OBLIGATION D'ACHAT.

Chaque classe ou groupe d'enfants à partir de 4 ans devra créer une œuvre collective :

RÉALISEZ VOTRE MAGAZINE LITTÉRAIRE AUTOUR DE L'UNIVERS D'ADRIEN ALBERT

du 18 septembre 2017 au 15 mars 2018

Remise des prix le 4 mai 2018

Le projet :

Chaque classe ou groupe d'enfants à partir de 4 ans crée son propre magazine *GRAND*. autour d'Adrien Albert, parrain du concours dans votre département. Ce magazine créé collectivement devra comporter entre 4 et 8 pages. Pour vous aider, vous pouvez :

- demander un exemplaire gratuit du magazine *GRAND*. de *l'école des loisirs* à la librairie Comme dans les livres ;
- télécharger des dossiers pédagogiques, des vidéos, des livrets... sur le site de *l'école des loisirs* :

<http://edl.li/sg>

Les prix :

- 5 gagnants, désignés dans le Morbihan et le pays de Quimperlé, remporteront une bibliothèque de 30 livres (d'une valeur totale de 45 euros) et de nombreuses affiches, ainsi qu'une rencontre avec Adrien Albert.
- 1 grand gagnant parmi eux sera choisi pour participer au Concours national avec à la clé une journée de rencontres, de spectacles et d'ateliers pour la librairie gagnante et ses invités.

En vous souhaitant bonne chance et beaucoup de plaisir à lire et à participer !

Renseignements :

Librairie Comme dans les livres • 52, Rue de Liège • 56100 Lorient • Tél. 02 97 64 16 80

Remise du règlement du concours à tout intéressé qui en fait la demande.

- Découvrez notre **site dédié aux enseignants**, des ressources et des dossiers pédagogiques accessibles à cette adresse : <http://enseignants.ecoledesloisirs.fr/> •

Bulletin de participation au Concours de création collective

RÉALISEZ VOTRE MAGAZINE LITTÉRAIRE AUTOUR DE L'UNIVERS D'ADRIEN ALBERT

à retourner avant le 30 novembre 2017 à

Librairie Comme dans les livres • 52, Rue de Liège • 56100 Lorient • Tél. 02 97 64 16 80

M./Mme _____ Classe/Niveau _____

École/Établissement (nom et adresse) _____

Adresse électronique (obligatoire) _____

s'inscrit au concours « Réalisez votre magazine littéraire » organisé par la librairie Comme dans les livres et *l'école des loisirs*.

Tout bulletin non lisiblement complété ne pourra être pris en considération (illisible, raturé, incomplet).

Concours sans obligation d'achat.

- J'autorise le site Internet Le Muz : Musée des œuvres des enfants (lemuz.org) à mettre en ligne la photographie libre de droits de l'œuvre des enfants (case à cocher pour accord).

RÉALISEZ VOTRE MAGAZINE LITTÉRAIRE AUTOUR DE L'UNIVERS D'ADRIEN ALBERT

Article 1^{er} : Les sociétés organisatrices

Pour fêter Adrien Albert et son œuvre, la librairie Comme dans les livres (52, Rue de Liège - 56100 Lorient - RCS : Lorient B 442 081 451) et la société anonyme *l'école des loisirs* (11, rue de Sèvres - 75006 Paris - RCS : B 300 570 181) organisent conjointement, du 18 septembre 2017 au 15 mars 2018 minuit, un concours sans obligation d'achat consistant en la réalisation d'une création collective.

Article 2 : Les participants

L'offre de participation s'adresse aux groupes d'enfants à partir de 4 ans des écoles, bibliothèques, centres aérés, IMP, du Morbihan et du pays de Quimperlé à l'exclusion de toute autre participation.

Article 3 : Le déroulement du concours

L'objet du concours est de réaliser collectivement un magazine littéraire inspiré du magazine *GRAND*, de *l'école des loisirs*, consacré à l'univers d'Adrien Albert.

Cette création devra revêtir la forme d'un livret comportant entre quatre et huit pages recto-verso, comprenant la première et quatrième de couverture, de taille maximale 100 cm x 100 cm x 100 cm. Ces magazines devront réserver leur contenu à l'univers de l'auteur-illustrateur Adrien Albert.

Chaque participant devra compléter un bulletin de participation qu'il devra impérativement retourner à la librairie Comme dans les livres au plus tard le 30 novembre 2017 minuit.

Les créations devront être accompagnées d'un bulletin de participation comportant obligatoirement le nom de l'établissement, le niveau de la classe ou l'âge moyen du groupe concerné, le nom et la signature du responsable de groupe, et une photographie de la classe (facultatif).

Cette fiche devra être remise en même temps que l'œuvre et sera numérotée comme elle.

Toute création non accompagnée de ces mentions ne saurait être prise en considération.

Ces créations devront impérativement être envoyées avant le 15 mars 2018 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) à la librairie Comme dans les livres (52, Rue de Liège - 56100 Lorient) ou bien y être directement déposées contre récépissé avant le 15 mars 2018 à la même adresse, aux heures d'ouverture commerciale.

Un jury composé par la librairie Comme dans les livres se réunira avant le 30 mars 2018 pour déterminer 5 gagnants. Il sera composé de personnes représentant la librairie, d'enseignants, de bibliothécaires, etc.

Il déterminera les œuvres gagnantes en fonction :

- de leur créativité, en référence à l'auteur Adrien Albert ;
- de leur qualité originale, lisible et cohérente ;
- de leur mise en page.

Les classes ou groupes gagnants, représentés par leur responsable de groupe, seront avisés par courrier du palmarès du concours. Le jury aura tous pouvoirs pour trancher sans appel toute difficulté ou contestation pouvant survenir à l'occasion de l'attribution des lots.

Les prix seront remis officiellement le 4 mai 2018 (le lieu sera communiqué ultérieurement) en présence d'Adrien Albert.

Parmi les cinq groupes gagnants, le jury de la librairie désigne un magazine grand gagnant qui sera envoyé à *l'école des loisirs*. Un second jury au sein de la maison d'édition, composé d'éditeurs et d'auteurs, désignera le 16 mai 2018 un des magazines reçus et la librairie associée comme grand gagnant national.

Article 4 : La dotation

Chaque participation, dans les conditions ci-dessus, sera récompensée d'un lot de posters de *l'école des loisirs*.

Ce concours est doté de 5 prix par librairie, comprenant chacun 30 livres d'une valeur totale de 45 euros.

Il ne sera remis qu'un seul prix par classe ou par groupe d'enfants.

Ces lots ne sont ni cessibles, ni échangeables. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie financière ou de quelque nature que ce soit.

Les sociétés organisatrices se réservent le droit de remplacer cette dotation par une dotation de même valeur sans que sa responsabilité puisse être engagée.

Les cinq classes ou groupes gagnants pourront profiter d'une rencontre avec Adrien Albert lors de la remise des prix.

Pour le grand gagnant national : *l'école des loisirs* offre au groupe d'enfants et à la librairie (et ses invités) une journée de spectacles et de lectures. La librairie bénéficiera également d'une mise en avant dans le magazine *GRAND*, n° 3, à paraître en janvier 2019.

Article 5 : Les œuvres

Tous les magazines *GRAND*, réalisés par les participants (sauf cas exceptionnel) seront exposés au public du 15 mars au 23 juin 2018, soit à la librairie Comme dans les livres (52, Rue de Liège - 56100 Lorient), soit dans l'un des lieux partenaires du concours.

Les créations, ainsi que des photographies, pourront être restituées aux classes ou groupes qui en feront la demande à partir du 26 juin 2018.

Les œuvres non réclamées avant le 13 juillet 2018 seront considérées comme abandonnées.

La liste des classes ou groupes gagnants et leurs œuvres pourront éventuellement faire l'objet d'une publication dans la presse sans que ces publications puissent faire l'objet d'une quelconque rémunération.

Article 6 : Dépôt du règlement, litiges

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Il est disponible pendant toute la durée de l'opération dans les locaux de la librairie Comme dans les livres (52, Rue de Liège - 56100 Lorient), et sur le site de *l'école des loisirs* : www.ecoledesloisirs.fr

Tout litige concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement sera tranché souverainement par les sociétés organisatrices qui se réservent le droit de modifier ou d'annuler ce jeu-concours en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, et ce, sans dédommagement de quelque nature que ce soit.

Article 7 : Informatique et liberté

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant et peut demander par simple lettre que ses coordonnées soient radiées de cette liste et ne soient plus communiquées à des tiers.

Fiche de renseignements à joindre
avec la création réalisée par les enfants
Concours de création collective

RÉALISEZ VOTRE MAGAZINE LITTÉRAIRE AUTOUR DE L'UNIVERS D'ADRIEN ALBERT

du 18 septembre 2017 au 15 mars 2018

Remise des prix entre le 4 mai 2018

École/Établissement _____

Nom de la personne responsable du projet _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Fax _____ Mail _____

Niveau de la classe _____ Nombre d'enfants _____

Titre de l'œuvre _____ Dimension de l'œuvre _____

Pièces à joindre :

- Le magazine réalisé
- Photographie de la classe (facultatif)

Nom et signature du responsable précédés de la mention « lu et approuvé » et de la date :

NB : Toute création non accompagnée de cette fiche et de ces éléments ou bien non parvenue avant le 15 mars 2018 ne saurait être prise en considération.

Renseignements :

Librairie Comme dans les livres • 52, Rue de Liège • 56100 Lorient • Tél. 02 97 64 16 80

Une page sur le site du Muz sera consacrée à votre concours !
Si vous souhaitez publier des photos du projet tout au long de l'année,
merci de contacter Aline Matray : lemuz@lemuz.com

Pour en savoir plus sur le Muz, rendez-vous sur <http://lemuz.org/>